



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 13059

Texte de la question

Mme Valérie Rosso-Debord attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé des affaires européennes sur les orientations qu'il proposera, lors de la présidence française du second semestre de 2008, en matière de politique spatiale. En effet, cette politique constitue, selon elle, un enjeu fort de sécurité globale et permet de se doter d'infrastructures économiques dans les domaines de la navigation, des télécommunications, de la télévision, des services. Elle apporte également une contribution majeure à la connaissance de l'état de la planète et demeure le moyen privilégié de recherche de nos origines et du processus de formation de l'univers.

Texte de la réponse

Dans le prolongement de la résolution adoptée en mai 2007 lors du conseil des ministres de l'UE (Espace), la présidence française du conseil de l'Union européenne entend marquer une étape importante dans le développement de la politique spatiale européenne. Dans le discours qu'il a prononcé le 11 février dernier au centre spatial de Kourou, le Président de la République a ainsi marqué la nécessité pour l'Union européenne de s'affirmer comme une puissance spatiale et fixé dans cette perspective les orientations de la prochaine présidence française. Il s'agira tout d'abord de poursuivre et développer de grands programmes européens structurants comme le géo-positionnement (programme Galileo) et l'observation de la terre (programme GMES). Le Président de la République a par ailleurs proposé deux initiatives nouvelles dans les domaines du changement climatique et de la surveillance de l'espace. Il s'agit, au travers de ces projets, de démontrer les bénéfices concrets que les citoyens européens peuvent retirer d'une politique spatiale ambitieuse, qui se fondera à l'avenir sur le nouveau Traité de Lisbonne qui contient des dispositions spécifiques à cette fin. Il s'agira également d'avancer vers une véritable politique européenne d'accès indépendant à l'espace. C'est dans cette perspective que le Président de la République a suggéré que le Centre Spatial Guyanais devienne à terme le port spatial de l'Europe.

Données clés

Auteur : [Mme Valérie Rosso-Debord](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13059

Rubrique : Union européenne

Ministère interrogé : Affaires européennes

Ministère attributaire : Affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 décembre 2007, page 7915

Réponse publiée le : 18 mars 2008, page 2260